N° 53/ mai-juin 2025

Initiative actualité de protection

Protection contre la sexualisation des enfants et adolescents

ASSOCIATION INITIATIVE DE PROTECTION

Pas de ça avec nous! Non à «l'éducation sexuelle intégrale» pour nos enfants!

Lettre aux directeurs cantonaux de l'instruction publique: Non à «l'éducation sexuelle intégrale»

Les politiciens et activistes de la gauchosphère réclament à cor et à cri que les écoles, dans tous les cantons, introduisent l'éducation sexuelle prétendument «intégrale» ou «holistique». Motif: l'éducation sexuelle actuelle est insuffisante et non professionnelle. Que cache ce discours?

Les quotidiens rapportent scrupuleusement ces poussées de fièvre politique. Ainsi, début avril 2025, les Jeunes socialistes Bâle-Campagne (JUSO) ont lancé une initiative pour une «éducation sexuelle intégrale et non culpabilisante». Cette matière est censée être enseignée par des «spécialistes et groupements externes qualifiés» qui «ne sont normalement pas titularisés». Les cantons doivent aussi s'assurer que l'on encourage l'acceptation de la «diversité sexuelle et des relations». Il ne faut pas que «le foyer parental puisse décider si les écoliers-ières reçoivent une éducation intégrale».

Selon Janine Oberli, JUSO Bâle-Campagne, l'enseignement actuel est «patriarcal, binaire et purement d'inspiration biologique». Cette nouvelle initiative réclame, selon Oberli, que l'éducation sexuelle soit confiée à des «spécialistes n'ayant aucun lien avec les classes d'école» (journal régional Radio SRF). Au sein du comité de cette initiative cantonale figurent notamment des membres du PS.

Dangereuse propagande

Si l'on examine de près les revendications de cette initiative et les déclarations de ces férus d'agit-prop, il est d'ores et déjà évident que cette forme d'éducation sexuelle est une immense menace pour la santé des enfants et des adolescents. La notion d'éducation sexuelle «intégrale» vient du brouet propagandiste concocté par «Santé Sexuelle Suisse», qui s'est manifestement fixé pour but d'introduire dans toute la Suisse les très controversés «Standards OMS pour l'éducation sexuelle en Europe».

Suite à la page 4

Une experte l'affirme: La propagande «trans» dans les

Le département de l'éducation du canton de Bâle-Ville est chargé, selon son site web, des «tâches de soutien à l'enfance, à l'adolescence et à la famille, et des tâches relatives à la protection des enfants et des adolescents». La mise en danger et la manipulation des enfants par ce même département sont toutefois dénoncées par la prof. Dr Karla Etschenberg, de Cologne, dans son analyse du fascicule bâlois «Trans macht Schule» (transgendérisme et scolarité). Elle met en garde les éducateurs et les parents contre la «transition sociale»[1] et l'utilisation hâtive de bloqueurs de puberté.

Si l'on regarde de plus près ce document bâlois intitulé «Trans macht Schule», on constate qu'il s'agit là d'un blanc-seing accordé au lobby LGBTQ+ mondialement réseauté et sa propagande idéologique trans, lui offrant un accès unilatéral et total aux enfants bâlois des crèches, des écoles enfantines et du primaire.

«Initiative de protection - Actualités» a prié la spécialiste en sciences de l'éducation Karla Etschenberg de donner son avis d'expert sur le fascicule bâlois «Trans macht Schule»[2].

Mise en garde pour les éducateurs et les parents

Karla Etschenberg parvient à la conclusion que ce document bâlois manipule les enseignants et les parents. Ce guide prend parti aveuglément pour les personnes qui exigent absolument une approche transaffirmative à l'égard des enfants. Cette approche se termine inévitablement par le thème des bloqueurs de puberté, bien que leur utilisation soit clairement contestable. Ce fascicule occulte complètement cet

s écoles bâloises met en péril le bien-être de l'enfant

aspect et empêche le lecteur de se faire sa propre opinion fondée, notamment en raison du choix extrêmement partial de la littérature et des films.

Pour la spécialiste en éducation qu'est Klara Etschenberg, le discours «transaffirmatif sans compromis», en particulier le principe qui le sous-tend, est au centre des critiques. Un traitement basé sur l'affirmation signifie que «l'impression qu'a l'enfant d'être dans le mauvais corps ne doit pas être contrecarrée. Ce guide n'informe pas les enseignants qu'ils sont contraints d'adopter une approche qui est contestée dans les milieux professionnels». Il ne contient aucune «information professionnelle sur le déroulement possible et les conséquences d'une transition définitive pour la santé». Il ne livre aucune indication sur les conséquences d'un «soutien inconditionnel à long terme au comportement trans d'un enfant». La table des matières contient «principalement une liste de partisans du transgendérisme – tous appuyant l'approche transaffirmative à l'égard des enfants», explique Klara Etschenberg.

Elle relève aussi que ce fascicule bâlois ne prend pas en considération «un accompagnement psychothérapeutique et ouvert quant aux résultats, mais au contraire, privilégie une influence quasiment manipulatrice en faveur des bloqueurs de puberté». Il existe diverses raisons expliquant le désir de certains enfants de changer de sexe. Ces motivations sont souvent liées à un problème identitaire, p. ex. «le stress psychique, l'autisme, le TDAH, l'anxiété ou les traumatismes».

Transition (sociale, médicamenteuse, chirurgicale)

La transition sociale est toujours la première étape. On donne à l'écolier ou l'écolière un nom du sexe opposé, et l'école soutient et traite cette personne en fonction du sexe souhaité – même sans obligation d'informer les parents. La prof. Etschenberg cite ici un extrait du livre «Ce que cache l'arc-en-ciel», du pédopsychiatre et médecin Alexander Korte[3]: «L'expérience montre qu'une fois le changement de statut et de nom effectué (note: = transition sociale), il devient encore plus probable que la personne se sente poussée à réclamer des mesures de type médical pour ‹s'identifier au sexe›».

Il faut entendre par là la remise de bloqueurs de puberté, d'hormones sexuelles et, finalement, l'ablation chirurgicale ou la reconstruction d'organes sexuels. La prof. Etschenberg pose la question: «Peut-on ou doit-on contraindre les écoliers à aller dans cette direction?».

«Indépendamment du côté éthiquement douteux d'une intervention médicale irréversible sur un corps sain, il est à craindre que les bloqueurs de puberté entraînent des effets secondaires potentiellement néfastes, pour lesquels il n'existe pas d'étude scientifique solide à long terme», affirme Klara Etschenberg.

Procédure non corroborée par la science

La prof. Etschenberg observe qu'il est douteux que les enfants soient même capables de savoir s'ils souhaitent un changement aussi radical et de comprendre toute l'étendue des risques (effet néfaste sur la densité osseuse, dépendance à long terme d'un accompagnement médical, stérilité, anorgasmie). Ces considérations ont conduit certains pays (notamment Suède, Grande-Bretagne, Irlande, France) à restreindre sévèrement l'utilisation de bloqueurs de puberté ou à la soumettre à des études cliniques».

Cette spécialiste en sciences de l'éducation se demande également si une «autorité est en droit de publier un guide sur une démarche non scientifique de grande portée individuelle et sociale qui dépasse clairement le cadre des questions pédagogiques, didactiques et organisationnelles à l'école». Elle remarque aussi que cette «approche du thème des enfants trans représente un dilemme pour les enseignants et les parents au vu des faits et des conséquences, et peut-être même un conflit de conscience qui apparaît rarement avec autant d'intensité dans la vie quotidienne de l'école.»

Si les parents n'acceptent pas le souhait de leurs enfants de changer de sexe, le fascicule menace les récalcitrants d'être dénoncés à l'APEA (autorité de protection de l'enfant et de l'adulte) et de se voir retirer le droit de garde. En clair: l'État menace les parents indociles de leur enlever leur enfant. ■

---

1 *La «transition sociale» est l'aspect social d'un changement de sexe, p. ex. le changement de nom – en particulier chez les personnes trans*, non binaires et multigenres. Elle précède généralement les mesures médicales du changement de sexe.*

2 *Commentaire concernant le fascicule «Trans macht Schule» de la prof. Dr. Karla Etschenberg, spécialiste en sciences de l'éducation (didactique de la biologie, biologie humaine, éducation sanitaire), Cologne, 15 april 2025: www.initiative-de-protection.ch/medias/telecharger/*

3 *Dr. Alexander Korte, médecin-chef de la clinique de pédopsychiatrie, psychosomatisme et psychothérapie de l'Université Ludwig-Maximilian à Munich*

Suite de la page 1:

Ces normes sont directement issues d'instances ayant un historique lié à la pédophilie. Elles encouragent les jeunes enfants, déjà entre 0 et 4 ans, à s'intéresser très vite à la sexualité et à s'en «informer».

«non culpabilisant» ou plutôt «éhonté»?
Avec cette «éducation sexuelle intégrale», c'est l'expression du désir sexuel dès la naissance qui est au centre des préoccupations, et non les faits biologiques ou la protection contre les abus. Pour qu'elle puisse être inculquée aux enfants de manière «non culpabilisante», les auteurs de l'initiative insistent mordicus pour que seules des personnes externes soient chargées de ces cours. Les enseignants doivent toujours quitter la classe. La porte est refermée et «l'éducateur sexuel» reste seul avec les enfants. Ce «spécialiste» peut alors, sans être dérangé, inculquer aux écoliers une idéologie sexuelle controversée et contaminée par la pédophilie. Aucun témoin adulte n'est présent, et les enfants ou leurs parents sont souvent incapables d'identifier les abus subis pendant ces cours.

L'Association Initiative de protection connaît de nombreux parents fâchés qui, perturbés par cette approche «éhontée», ont dû calmer et rassurer leurs enfants. En cas de réclamation, l'enseignant ou la direction d'école se protègent derrière ces «spécialistes de la sexualité». Mais ces derniers ont déjà quitté les locaux de l'école.

Mais c'est exactement le but visé par les défenseurs de cette «éducation sexuelle intégrale»: l'absence totale de lien entre ces spécialistes et les classes d'école!

Il s'agit d'interdire que les «éducateurs sexuels» externes aient accès aux classes d'école **pendant les cours d'éducation sexuelle sans qu'un enseignant soit présent.**

Lettre aux directeurs de l'instruction publique en Suisse
L'Association Initiative de protection a envoyé à toutes les directions cantonales de l'instruction publique une lettre attirant leur attention sur l'arrière-plan pédophile et dangereux pour les enfants de cette éducation sexuelle «intégrale» ou «holistique».

Un courrier: standards OMS «teintés de pédophilie»

Veuillez retenir cette date:
Samedi 28 juin 2025, 11h00, Olten – avec apéritif en conclusion!

EXPOSÉ SUR LE THÈME «TRANSHUMANISME»

Par le **prof. Dr. Paul Cullen**, spécialiste en médecine de laboratoire et en biologie moléculaire. Ce conférencier dirige un laboratoire médical à Münster, où il est également chargé de cours à l'université locale. Inscription svp en écrivant à info@initiative-de-protection.ch

Rapport de Berne

Andreas Gafner
Conseiller national / BE

La Suisse doit quitter l'OMS!

Lors de la session de printemps écoulée, j'ai déposé, avec 22 cosignataires, une motion (25.3174) au Parlement à Berne demandant au Conseil fédéral que la Suisse quitte le plus rapidement possible l'Organisation mondiale de la santé et qu'elle cesse toute contribution financière à l'OMS dans les plus brefs délais. Mais pourquoi cela, puisque l'OMS a son siège à Genève et que la Suisse, en tant qu'État d'accueil, a une importance particulière pour l'OMS?

Ces dernières années, l'OMS s'est progressivement détournée de ses buts initiaux, à savoir «aider tous les peuples à atteindre les meilleures conditions de santé possibles». En opposition à ses propres statuts, l'OMS a délaissé ses tâches initiales, par exemple la lutte contre les maladies transmissibles comme le VIH et la malaria dans le tiers-monde, pour se consacrer toujours plus à de nouveaux champs d'action, cherchant à obtenir toujours plus de pouvoir. Citons à cet égard une surveillance plus intensive et de nouvelles règles visant le contrôle de l'information. En clair: la censure. De plus, la gestion de l'OMS, manquant de transparence, est à bien des égards contestée sur le plan technique.

Quitter l'OMS pour garantir notre souveraineté et notre liberté

Dans l'ombre, le pouvoir d'influence de l'OMS s'étend jusque dans les chambres d'enfants, puisque son «éducation sexuelle intégrale» vise en réalité la sexualisation des enfants. Par ce concept, l'OMS explique que les enfants sont, dès la naissance, des «êtres sexuels» ayant le droit de faire des «expériences de plaisir sexuel». Selon ces normes OMS, que la Suisse propage par l'intermédiaire de son organisation controversée «Santé Sexuelle Suisse», il s'agit d'encourager entre autres la «masturbation précoce» chez les jeunes enfants entre 0 et 4 ans. Une éducation sexuelle adaptée à l'âge où l'on enseigne aux jeunes, par exemple, la reproduction ou le danger des maladies vénériennes, ne souffre bien sûr aucune objection. Mais nous n'avons pas besoin de l'OMS pour cela.

Il serait cependant illusoire de croire que l'OMS est en train de marquer une pause: en s'appuyant sur les «modifications du Règlement sanitaire international (RSI)» décidées en 2024, l'OMS procède à nouveau de manière problématique pour étendre son pouvoir. Si la Suisse ne quitte pas l'OMS et ne s'oppose pas aux modifications du RSI d'ici au 19 juillet 2025 au plus tard, elle aura cédé à l'OMS une part considérable de sa souveraineté et de sa liberté en matière de santé publique.

Certes, le Conseil fédéral, en réponse à la motion «OMS. Assurer le contrôle démocratique par le peuple et le Parlement» de mon collègue Lukas Reimann (23.3910), a assuré que «la Suisse continuera à décider de sa politique nationale en matière de santé et à prendre des mesures nationales en toute indépendance.»

Reste que notre confiance envers le Conseil fédéral à propos de l'OMS est ébranlée. Parce que la souveraineté et la liberté des citoyens est en jeu, quitter l'OMS le plus rapidement possible est la voie la plus sûre. La Suisse ne serait pas seule dans cette démarche et pourrait, de surcroît, économiser des centaines de millions de francs. Après les USA, l'Argentine a elle aussi manifesté sa volonté de se désengager. La Suisse ferait bien de suivre ces exemples de liberté reconquise en quittant l'OMS le plus vite possible.

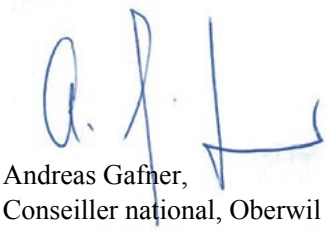

Andreas Gafner,
Conseiller national, Oberwil im Simmental (BE)
Membre du conseil d'administration de l'Association Initiative de protection

Un exemple pour la Suisse? – La nouvelle éducation sexuelle en Italie

À Rome, le gouvernement italien a décidé d'introduire l'obligation d'obtenir le consentement des parents pour la participation de leurs enfants aux cours d'éducation sexuelle, et de protéger les enfants du cycle primaire contre une éducation sexuelle non adaptée à l'âge.

Dans un communiqué de presse de fin avril, le gouvernement de Giorgia Meloni a annoncé d'importants changements concernant les cours d'éducation sexuelle dans les écoles d'Italie. La modification de loi voulue prévoit d'obliger les écoles, avant le début de l'année scolaire, à communiquer aux parents différents points: le but de l'éducation sexuelle, le type de supports de cours utilisés, et l'approche pédagogique retenue pour cet enseignement. En fonction de ces informations, les parents peuvent librement décider s'ils veulent laisser leur enfant participer à ces cours. Il en découle que la participation à cet enseignement ne sera obligatoire que si les parents ont donné leur consentement par écrit.

Cette nouvelle loi prévoit également des conditions supplémentaires imposées aux écoles du primaire en matière d'éducation sexuelle. L'enseignement pour les enfants de moins de 11 ans doit porter uniquement sur les aspects biologiques et reproductifs de la sexualité, à l'exclusion de tout autre thème, p. ex. l'homosexualité ou l'identité de genre.

Les conditions voulues par Giorgia Meloni, mère et chrétienne de confession, s'alignent parfaitement avec l'Association Initiative de protection et son engagement. À l'heure où la mainmise de l'État sur les parents se fait plus lourde et où le lobby LGBTQ jouit d'une influence grandissante, ce projet de loi est assurément un grand succès pour les familles, et il nous permet d'espérer que d'autres pays – en particulier la Suisse – s'inspireront de l'exemple italien.

Giorgia Meloni, présidente du Conseil des ministres d'Italie

Appel aux dons:

Notre action nécessite votre soutien de toute urgence !

Association Initiative de protection
Case postale, 4142 Münchenstein
IBAN: CH67 0900 0000 7080 8080 1

Téléphone pour les parents et autres personnes concernées qui veulent des conseils: 061 702 01 00
initiative-de-protection.ch, info@initiative-de-protection.ch

Impressum:

Initiative de protection – actualité paraît chaque trimestre / **Abo**: CHF 10.–, pour les donateurs/trices de l'initiative inclus dans leurs dons / **Edition et rédaction**: Association Initiative de protection, case postale, 4142 Münchenstein, Tél. 061 702 01 00, info@initiative-de-protection.ch, initiative-de-protection.ch, **IBAN:** CH67 0900 0000 7080 8080 1 / © Association Initiative de protection / **Images**: p. 1, p. 2/3, p. 5: iStock; p. 4: Shutterstock; le reste: m.à.d. / **Maquette**: WJP Werbeagentur, 4053 Basel / **Impression**: Bruhin Spühler AG, Rüti.